

mêmes une bonne partie de leurs frais de scolarité.

• (2.30 p.m.)

Les seuls responsables de cette situation sont ceux qui occupent actuellement les banquettes ministérielles. Et, histoire d'illustrer le fait qu'ils sont responsables, je n'ai qu'à consulter les pages de l'index des *Débats* de la Chambre des communes de l'année 1965. En effet, en le feuilletant, on peut constater dans quelle mesure ceux qui faisaient alors partie de l'opposition tenaient responsables du chômage les ministériels de l'époque, savoir les conservateurs progressistes.

Je ne ferai allusion qu'à quatre orateurs du parti libéral: les honorables Chevrier, Martin, Pearson et Pickersgill. En feuilletant rapidement l'index, on constate que, pendant la troisième session de la 23<sup>e</sup> législature, l'honorable Chevrier a fait 38 interventions au sujet du chômage, blâmant le gouvernement de ne pas créer les emplois nécessaires pour les Canadiens en mesure de travailler.

L'honorable Paul Martin, qui n'a pas besoin de présentation, a fait 123 interventions à la Chambre pour blâmer le gouvernement dirigé par le très honorable John G. Diefenbaker de ne pas prendre les mesures nécessaires pour enrayer le chômage.

Je me souviens du chef de l'opposition de l'époque, le très honorable Pearson, qui est intervenu 34 fois à la Chambre pour blâmer les conservateurs progressistes de ne pas trouver d'emplois aux ouvriers canadiens.

Il était appuyé par l'honorable Pickersgill qui, lui aussi, est intervenu 34 fois à la Chambre afin de blâmer le gouvernement des malheurs qui s'abattaient sur les ouvriers du Canada à cause du manque de travail.

Je passerai sous silence les observations faites par d'autres députés. La grande calamité, à cette époque,—je siégeais à la Chambre—c'était le chômage. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation qui ressemble étrangement à celle qui existait lorsque les libéraux étaient de ce côté-ci de la Chambre. Quelle solution offrent-ils?

Quelles mesures prennent actuellement les ministériels en vue de combattre le chômage? Absolument rien! Ils laissent «à leur petit bonheur» les pères de familles qui perdent leur emploi, car le gouvernement ne fait pas son devoir.

Monsieur l'Orateur, je voudrais, pendant quelques instants, signaler de façon plus particulière le sort lamentable que l'on fait aux ouvriers de chez nous. Je ne veux rien dramatiser, mais je vais tout simplement rapporter les faits tels qu'ils sont.

A Saint-Hyacinthe, dans ma région, la situation est tellement grave qu'aux messes paroissiales

dans les églises, dimanche dernier, on a demandé aux fidèles de prier afin que le chômage prenne fin et que les dirigeants puissent enrayer définitivement le chômage.

J'aimerais de plus que soit consignée au compte rendu officiel des *Débats* une lettre que signait la plus haute autorité ecclésiastique du diocèse de Saint-Hyacinthe, Son Excellence Mgr Sanschagrin, qu'il adressait à l'honorable Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale. Voici:

Les prêtres de la zone de Saint-Hyacinthe déplorent le marasme qui affecte les travailleurs de la région. Comme le démontrent les mémoires présentés par le Conseil Central des Syndicats nationaux et le comité de reclassement *Goodyear*, le chômage prive de leur travail plus de 20 p. 100 de la main-d'œuvre active et, par conséquent, les accule à une situation de pauvreté préjudiciable à eux-mêmes, à leurs familles, comme au milieu.

Nous croyons qu'il est impérieux pour nous d'insister auprès de votre ministère pour que des mesures soient prises en vue de corriger cette situation. Nous nous joignons aux deux organismes plus haut mentionnés, de même qu'aux autorités municipales et à tous les corps intermédiaires, pour demander que la sous-région économique de Saint-Hyacinthe soit reconnue comme zone désignée à titre spécial ou à tous autres titres, ou encore que d'autres mesures efficaces soient mises en œuvre pour remédier à ce problème sérieux, qui ne peut que se détériorer si rien n'est fait.

Et nous avons signé,

Et suivent les signatures.

Jusqu'en 1954, la situation dans la ville et la région de Saint-Hyacinthe avait toujours été assez bonne et notre région était reconnue pour la prospérité qui y régnait. Mais depuis 1964, les choses se sont continuellement détériorées.

J'ai essayé, aussi souvent que possible, d'appeler sur ce problème l'attention du gouvernement, mais je dois reconnaître que j'ai vraisemblablement prêché dans le désert. On n'a tenu aucun compte de mes avertissements, qui n'avaient pourtant pour tout objectif que les meilleurs intérêts de mes concitoyens.

En 1964, il existait, dans la région de Saint-Hyacinthe, 6,059 emplois. En mars 1970, il n'en existe plus que 4,944. Qu'est-il advenu de ceux qui ont perdu leur emploi? Ils sont allés accroître le nombre de chômeurs; souvent, ils ont dû s'expatrier. Quelquefois, ils ont dû mettre en vente la maison qu'ils avaient bâtie avec la collaboration des membres de leur famille. En un mot, pour plusieurs familles, l'aggravation du chômage dans la région de Saint-Hyacinthe, à cause du manque de planification de nos gouvernements, a semé la panique et la misère partout.

J'ai en main le compte rendu d'une étude préparée par des étudiants de l'Université de Montréal. Cette étude a été publiée dans *Le Clairon* du mercredi 18 mars 1970, et voici ce qu'elle révèle:

[L'hon. M. Ricard.]